

L'Intimé espère que le jugement de la Cour Inférieure sera confirmé.

CARTIER ET BERTHELOT,

*Avocats de l'Intimé.*

Montréal, Septembre 1857.

*[Vient ensuite la preuve testimoniale de l'Intimé, qu'il est inutile pour nous de rapporter, puisque notre étude ne s'étend pas à la discussion des faits.]*

